

20. Droits de la veuve sur les biens acquis à la guerre **1594 décembre 25 a. s. Neuchâtel**

Un avoyer demande pour le compte d'une veuve quels sont les droits de celle-ci sur les biens acquis à la guerre par le mari décédé. Renvoi en justice pour un précédent.

Du jour de noel 1594^a [25.12.1594]

5

[...] / [p. 166]

Jacques Chambrier avoyer de sa femme, suplie messieurs avoir déclaration d'uns point de coustume en fait du mariage pour les avois des deniers de guerre, combien la femme en doit retirer.

Mesieurs du Conseil l'ayant ouy declairent que s'aprocher en justice. La declaration leur en sera faite pour avoir entendu comme pour mesme fait. Il en a este declairé par [...]^b de la veufve du capitaine Claude Landry.

10

Original : AVN B 101.01.01.004, p. 166 ; Papier, 22.5 × 32 cm.

^a *Souligné.*

^b *Illisible (1 mot).*

15